

## Problème de refoulement d'égout ?

Avez-vous vérifié l'état de votre clapet anti-retour ? Il est possible qu'il ait besoin d'un entretien... Détails en page 6.

## Rappel • 5<sup>e</sup> versement des taxes municipales

Nous vous rappelons que le prochain versement de taxes municipales est dû le 1<sup>er</sup> octobre.

## Dans ce numéro :

Mot du maire  
Séances du Conseil  
Faits saillants de la séance d'août  
Asphaltage de l'autoroute 20  
Quelques conseils de votre inspecteur municipal !  
Lecture des compteurs d'eau et taxation  
Avis aux agriculteurs

Projet pilote - Jeux dans la rue  
Travaux publics  
Bibliothèque  
Loisirs et communauté  
Activités sportives gratuites en plein air  
Au calendrier  
Notre campagne, un milieu de vie à partager - Les odeurs

Photo : Yannick Gaudette  
Ruisseau Nord, l'été...

### Municipalité de Saint-Mathieu-de-Beloil

5000, rue des Loisirs, Saint-Mathieu-de-Beloil (QC) J3G 2C9  
Téléphone : 450 467-7490 | Télécopieur : 450 467-2999  
Courriel : [reception@stmathieudebeloeil.ca](mailto:reception@stmathieudebeloeil.ca)  
Site Web : [www.stmathieudebeloeil.ca](http://www.stmathieudebeloeil.ca)

### Heures d'ouverture des bureaux au public :

**Lundi au jeudi : 13 h à 16 h**

Vous pouvez nous joindre par téléphone  
ou par courriel du lundi au jeudi de 8h30 à 16h30  
et le vendredi de 8h à 12h30.



**OBLIGATOIRE**  
dans nos bureaux

## MOT DU MAIRE

### Chères concitoyennes et chers concitoyens,

Nous voici déjà en septembre. Que l'été a passé vite et quelle drôle de saison nous avons eue. Un été de confinement pour plusieurs à passer dans la cour et j'espère à renouer avec la nature qui nous entoure. Il ne faut pas relâcher nos mesures pour se prémunir de la COVID-19, les recherches nous démontrent que les vaccins s'en viennent. Continuons d'être vigilants.

### Viaduc du Ruisseau Nord

Malgré cet été différent, plusieurs dossiers ont continué d'évoluer. En voici un qui date depuis longtemps. Vous avez probablement tous pu constater que les travaux de reconstruction du viaduc du Ruisseau Nord vont bon train. Enfin diront certains et avec raison. Il aura fallu mettre beaucoup de pression depuis 2015 pour qu'enfin le projet se concrétise et il sera complété, nous dit-on, pour la fin de l'automne.

### Berges du ruisseau Beloeil

Le dossier de l'érosion des berges du ruisseau Beloeil, quant à lui évolue lentement. Nous avons appliqué sur un programme de subvention prometteur, mais finalement notre demande a été refusée. Nous continuons cependant nos démarches afin de trouver une aide pour les propriétaires au pris avec la problématique de l'érosion. Cependant, si j'ai un message à vous passer, c'est qu'il ne faut pas attendre après le gouvernement, car plus le temps passe plus les problèmes risquent de s'accroître et les contraintes des différents ministères ajoutent des délais et des frais. Donc, si vous désirez procéder à des travaux, adressez-vous aux services municipaux ; nous détenons déjà les informations nécessaires pour vous accompagner.

### Taxe sur l'immatriculation des véhicules de promenade

Le dernier dossier sur lequel je veux faire le point est celui de la taxe sur l'immatriculation des véhicules de promenade. Il avait été annoncé en 2019 qu'il y aurait une taxe supplémentaire de 50 \$ d'imposée sur l'immatriculation des véhicules de promenade (à l'intérieur de la CMM) afin d'obtenir plus d'argent pour le transport collectif. Une bonne nouvelle, la SAAQ qui est chargée de collecter ces sommes dit ne pas être en mesure de le faire avant 2024, puisqu'elle doit modifier ses systèmes informatiques. Donc, il n'y aura pas de taxe supplémentaire avant cette date. D'autre part, nous ignorons ce que fera l'ARTM pour combler ce manque à gagner. Y aura-t-il un impact sur notre quote-part ? Pour l'instant, nous l'ignorons, car les budgets nous seront présentés au courant du mois d'octobre. Espérons que nous n'aurons pas de mauvaises surprises.

Finalement, d'autres dossiers continuent d'avancer dont notamment celui du financement de la police. Avec mes collègues des municipalités rurales de la CMM, nous travaillons à faire reconnaître qu'il doit y avoir un financement pour les corps de police, mais d'une façon équitable de la part de tous les citoyens de la province. Il n'est pas normal que nous dans la CMM payions pour notre police et qu'en plus avec nos impôts nous financions également les villes desservies par la Sûreté du Québec. D'autant plus que nous n'avons pas choisi d'être dans la CMM et que le gouvernement nous a imposé un service de police de niveau 2 avec tout ce que cela implique. Je vous tiendrai au courant de l'avancement de nos travaux.

Sur ce, je vous souhaite un bel automne.



Normand Teasdale  
Maire de Saint-Mathieu-de-Beloeil

*Au plaisir  
de vous revoir bientôt!*

# ACTUALITÉS

## Prochaines séances

8 septembre et 5 octobre 2020

Assistez aux séances régulières du Conseil municipal et échangez avec les élus sur les sujets qui vous préoccupent. Les ordres du jour et procès-verbaux des séances sont disponibles sur le site Internet.

## Visionnez les séances sur YouTube !

Que les rencontres aient lieu en public ou à huit clos par voie de vidéoconférence en raison de la pandémie, vous pouvez visionner les séances du Conseil en direct ou en rediffusion, du confort de votre foyer, sur notre chaîne YouTube.



<https://bit.ly/2yzAYmt>

## Faits saillants de la séance d'août

Lors de la séance régulière du 10 août dernier, le maire a ouvert la séance en informant les personnes présentes virtuellement que la Municipalité continue pour l'instant de tenir ses séances du Conseil par voie de vidéoconférence, mais qu'elle espère être en mesure de les tenir physiquement très prochainement.

Par la suite, les membres du Conseil municipal ont déposé le projet de règlement No. 20.08 relatif aux animaux qui a pour objectif d'harmoniser les règlements municipaux des villes et municipalités membres de la Régie intermunicipale des services animaliers de la Vallée-du-Richelieu (RISAVR) en matière de contrôle animalier. Le premier projet de règlement No. 08.09.61.20 modifiant le règlement de zonage No. 08.09 afin de spécifier la superficie de plancher maximale autorisée pour les usages complémentaires aux usages aéroportuaires a également été adopté.

Le Conseil a poursuivi en octroyant une commandite de 250 \$ pour l'évènement Parcours Parkinson organisé par Parkinson Rive-Sud qui se tiendra le 13 septembre prochain. Cet évènement mobilise des milliers de personnes qui relèvent le défi de bouger ensemble, en soutien des 25 000 Québécois vivant avec la maladie de Parkinson, de leurs proches et de leurs aidants afin qu'elles puissent maintenir une vie active.

Finalement, les membres du Conseil ont adopté un projet pilote permettant les jeux libres dans certaines rues préalablement autorisées. La Municipalité souhaite mener ce projet de concert avec les citoyens. Elle désire ainsi que ce soit la collectivité qui recommande les rues dans lesquelles le projet pilote se réalisera. Vous trouverez plus de détails sur ce projet pilote en page 5.

Le procès-verbal de cette séance est disponible sur notre site Web et cette dernière peut être visionnée sur YouTube.

## Asphaltage de l'autoroute 20

Fermetures complètes de nuit prévues

Le ministère des Transports informe les usagers de la route que des travaux de rapiéçage mécanisé seront réalisés sur l'autoroute 20 (autoroute Jean-Lesage) en direction ouest, à Sainte-Julie et à Saint-Mathieu-de-Beloeil. Des fermetures complètes de l'autoroute auront lieu de nuit, entre le mardi 1er septembre et le jeudi 17 septembre.

Fermeture complète de l'autoroute 20 en direction ouest entre les sorties 109 et 102 de 23 h au lendemain à 5 h.

- Du mardi 8 septembre au jeudi 10 septembre
- Du lundi 14 septembre au jeudi 17 septembre

**Les détours requis seront mis en place sur le chemin de l'Industrie.**

En cas de conditions météorologiques défavorables ou de contraintes opérationnelles, le début de ces travaux pourrait être reporté et ce chantier pourrait se prolonger. Afin de planifier adéquatement vos déplacements, informez-vous sur les entraves en cours et à venir en consultant le Québec 511.



## ACTUALITÉS

### Quelques conseils de votre inspecteur municipal !



#### Informez-vous de la réglementation

Avant d'entreprendre tous travaux, informez-vous de la réglementation en vigueur et vérifiez si l'obtention d'un permis est requis. L'obtention d'un permis vous assure la conformité avec les règlements municipaux, votre sécurité et élimine les mauvaises surprises, notamment en cas de vente de la propriété.



#### Prévoyez à l'avance votre demande de permis

Soyez prévoyants et effectuez votre demande de permis à l'avance puisque la Municipalité dispose d'un délai maximal de 30 jours après le dépôt d'une demande complète pour analyser le projet et émettre le permis.



#### Affichez visiblement votre permis

N'oubliez pas que votre permis doit être visible en tout temps durant la réalisation de vos travaux. Affichez-le dans une fenêtre de votre propriété afin qu'il soit visible de la rue. Vous éviterez ainsi de possibles plaintes du voisinage.



**Romain Schwitzer**  
*Votre inspecteur !*

### Lecture des compteurs d'eau et taxation

Veillez noter que les comptes de taxes d'eau n'ont pas encore été envoyés en raison d'un retard dans la lecture des compteurs d'eau occasionné par la pandémie.

La Municipalité n'est actuellement pas en mesure de confirmer à quel moment les comptes seront acheminés aux propriétaires. Nous vous tiendrons informer de l'évolution de la situation.

Nous vous remercions pour votre compréhension.

### Avis aux agriculteurs

La Municipalité sollicite la collaboration des agriculteurs qui empruntent les voies publiques pour circuler avec leur véhicule agricole lors des périodes de récolte afin de garder les rues propres en nettoyant après leur passage.

Nous rappelons également aux conducteurs l'importance de réduire leur vitesse, de garder une bonne distance entre eux et le véhicule agricole qui les précède, d'être vigilants et patients.

## LE SAVIEZ-VOUS ?

### SUBVENTION POUR L'ACHAT DE COUCHES LAVABLES

Afin d'encourager les parents à utiliser des couches lavables pour leur enfant et ainsi réduire l'enfouissement des couches jetables estimées à 5 000 couches par enfant, la Municipalité a mis sur pied un programme de subvention de couches lavables.

Pour ce faire, la Municipalité offre de payer en partie un ensemble de 18 couches minimum. Au total, 20 subventions de 100\$ pourront être octroyées.

Consultez les conditions d'admissibilité au programme sur notre site Web :  
[stmathieudebeloeil.ca/services-aux-citoyens/programmes-daide-financiere/couche-lavables](http://stmathieudebeloeil.ca/services-aux-citoyens/programmes-daide-financiere/couche-lavables)



# PROJET PILOTE • JEUX DANS LES RUES

Un amendement à la loi 122 sur la gouvernance des municipalités effectué en juin 2017 visait à inciter les municipalités à adopter une réglementation qui encadre le jeu libre dans les rues et ruelles afin de favoriser les saines habitudes de vie chez les jeunes et améliorer le bien-être des familles.

Après avoir reçu plusieurs demandes de citoyens à cet effet, la Municipalité a pris la décision de mettre sur pied un projet pilote autorisant, à certaines conditions, les jeux libres dans les rues.

La Municipalité souhaite mener ce projet de concert avec les citoyens. Elle désire ainsi que ce soit la collectivité qui recommande les rues dans lesquelles le projet pilote se réalisera.

Assorti de critères d'admissibilité et d'un code de conduite, le projet pilote ne sera réalisé sur la rue que si la Municipalité obtient l'accord (signature) d'au moins 66 % des propriétaires résidents de la rue.

## Critères d'admissibilité des demandes :

- Provenir d'une personne résidant à Saint-Mathieu-de-Beloeil ;
- Être une rue à caractère local (pas de collectrice, ni d'artère ou de boulevard) ;
- Avoir un bon dégagement visuel pour les automobilistes ;
- Avoir une faible densité de circulation (excluant ainsi les secteurs commercial et industriel) ;
- Posséder un éclairage public assurant une visibilité en soirée (ex. lampadaire de rue) ;
- Passer l'inspection de la rue effectuée par un représentant de la Municipalité.
- Obtenir l'accord (signature) d'au moins 66 % des propriétaires résidents de la rue.

## Code de conduite des participants

- Obligation de respecter la période de jeu libre sécuritaire permise, soit du 1<sup>er</sup> avr. au 30 nov., entre 7h et 21h ;
- Obligation de vigilance des participants et surveillance des parents, selon le cas ;
- Obligation de courtoisie des participants au jeu en matière de partage de la chaussée avec les automobiles ;
- Obligation de dégager la chaussée suite au jeu ;
- Obligation de pratiquer les jeux libres à l'extérieur des zones comportant des courbes et aux intersections ;
- Obligation de respecter l'expectative raisonnable de quiétude des voisins.

## Infraction et durée du projet pilote

La Municipalité conserve la possibilité de mettre fin au projet pilote en tout temps notamment advenant le non-respect du code de conduite par plusieurs citoyens participant au projet pilote ou à la suite de la réception de nombreuses plaintes.

## Comment proposer une rue ?

Les citoyens désirant proposer leur rue pourront le faire en complétant et en soumettant le formulaire de demande d'autorisation disponible sur notre site Internet (accompagné des signatures requises) par courriel à [reception@stmathieudebeloeil.ca](mailto:reception@stmathieudebeloeil.ca) ou par la poste au 5000, rue des Loisirs à Saint-Mathieu-de-Beloeil, J3G 2C9.

Une période d'évaluation est fixée pour l'inspection des candidatures de rues déposées par les citoyens, soit en septembre. Chaque rue ayant fait l'objet d'une demande de la part des citoyens qui aura été recommandée par le comité de circulation et de sécurité routière sera officiellement autorisée par le Conseil municipal par voie de résolution.

# TRAVAUX PUBLICS

## Nettoyage et inspection du réseau sanitaire et pluvial

La Municipalité désire informer les citoyens des rues citées ci-dessous qu'un nettoyage du réseau sanitaire est actuellement effectué, et ce, jusqu'au 11 septembre approximativement.

Il est possible que ces travaux occasionnent des odeurs de façon temporaire dans vos propriétés. Pour éliminer les odeurs, ouvrez les fenêtres, laissez couler l'eau dans les lavabos, bains ou douches quelques minutes et tirez les chasses d'eau de vos toilettes.

### Rues concernées :

- Allard
- Alma
- Beauchemin
- Bernard-Pilon (en partie)
- Blé d'Or
- Dumais
- Fleurie
- Forand
- Jacinthes
- Jonquilles
- Lorraine
- Malo
- Mugnets
- Pavillon
- Savaria
- Violettes
- Vingt (en partie)

**Si vous éprouvez des problèmes avec vos appareils sanitaires (toilettes, etc.) lors de l'exécution des travaux dans votre secteur, veuillez nous aviser à [reception@stmathieudebeloeil.ca](mailto:reception@stmathieudebeloeil.ca) ou au 450 467-7490.**

## Problème de refoulement d'égout ?

Vérifiez l'état de votre clapet anti-retour, il pourrait nécessiter un entretien !

La Municipalité effectue périodiquement des travaux de nettoyage et d'inspection des canalisations afin de freiner les risques de propagation de certaines maladies ou l'obstruction de tuyaux d'évacuation pouvant mener à des refoulements.

La Municipalité étant au fait d'une certaine problématique dans le secteur des Fleurs, a fait appel à des professionnels de la gestion environnementale qui utilisent principalement deux méthodes de nettoyage : par pression d'eau et par vacuum.

Ces travaux permettent de mettre en lumière de possibles problèmes sous-jacents au niveau des conduites municipales, mais également de révéler que certaines installations privées de clapet anti-retour sont déficientes ou nécessitent un entretien.

L'entretien des clapets anti-retour doit être effectué idéalement une fois par année, de préférence en début d'été, afin de s'assurer qu'aucun débris ne s'est logé dans le clapet ou à sa charnière, entravant ainsi son bon fonctionnement ou l'étanchéité du dispositif. Attention, si vous le faites vous-même, pour des raisons de santé (eaux usées), n'oubliez pas de porter des gants !

### Marche à suivre pour nettoyer un clapet horizontal

S'il s'agit d'un clapet en fonte avec couvercle boulonné, il est préférable de confier le travail à un plombier. Sinon, voici les quelques étapes à suivre pour avoir un clapet fonctionnel :

1. Enlevez le couvercle ou bouchon d'accès vissé ou boulonné.
2. Retirez la porte à bascule (clapet) pour la nettoyer et vérifier l'état du joint de caoutchouc. Remplacez la porte au besoin.
3. Nettoyez la charnière. Elle doit être libre de tout débris afin de ne pas nuire au fonctionnement du clapet.
4. Réinstallez le clapet dans le bon sens en vous assurant qu'aucune obstruction n'empêche son mouvement de bascule.
5. Revissez ou reboulonnez solidement le bouchon d'accès et replacez le couvercle d'accès si requis.



# BIBLIOTHÈQUE

## Heures d'ouverture prolongées

### Dès le 9 septembre !

Mercredi : 18h à 20h

Samedi : 10h à 12h30

## Pour rejoindre la bibliothèque :

Kathie Ferland, responsable

450 467-7490, poste 277

bibliotheque@stmathieudebeloeil.ca



Bibliothèque  
**Ryane Provost**  
Saint-Mathieu de Beloeil

## Bénévoles recherchés

Vous êtes amoureux des livres ?

Vous désirez vous impliquer auprès de votre communauté ou rencontrer des gens ? Joignez-vous à une équipe dynamique en apportant votre vécu, vos idées et votre énergie. Nous sommes à la recherche de personnes intéressées à donner quelques heures de leur temps chaque mois. Nos besoins sont simples et agréables: accueillir les usagers, fournir les livres et les informations demandées, faire des suggestions de lecture, assurer les prêts et retours de documents. Chaque nouveau bénévole est accompagné par un bénévole expérimenté et reçoit une formation.

## Pour obtenir plus d'information ou soumettre votre candidature :

Kathie Ferland, responsable de la bibliothèque

Téléphone : 450 467-7490, poste 277

Courriel : bibliotheque@stmathieudebeloeil.ca



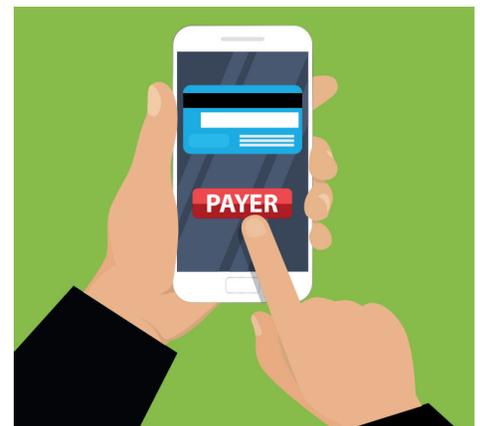
## Paiement des frais à distance

Nouveau service à votre bibliothèque

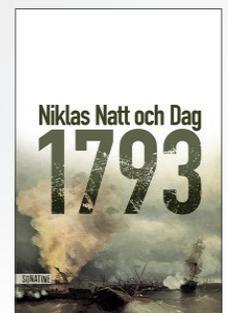
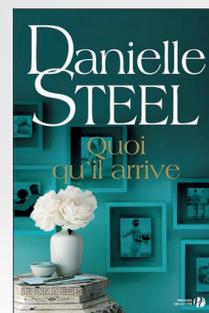
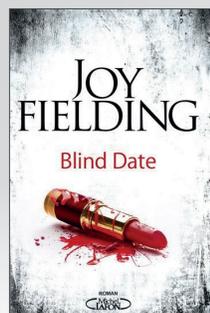
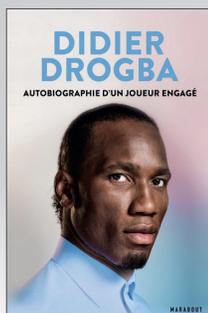
Vous avez maintenant la possibilité de payer vos frais et amendes de la bibliothèque directement dans votre dossier en ligne ! Pour se faire, connectez-vous à *Mon dossier* à partir de l'adresse <https://simba2.crsbp.qc.ca/>.

Ouvrez une session en inscrivant votre numéro d'utilisateur et votre NIP. Une fois dans votre dossier, si vous avez des frais ou des amendes à payer, le signe « ! » s'affichera. Cliquez sur l'onglet Amendes pour voir le détail des frais et amendes. Cochez les frais que vous souhaitez payer, puis cliquez sur PayPal.

Vous serez redirigé vers le site de paiement en ligne sécurisé. À noter que le montant minimum pour un paiement en ligne est de 5,00 \$.



## NOUVEAUTÉS LECTURE



# LOISIRS ET COMMUNAUTÉ

## Opération septembre 2020

Soutien financier à la rentrée scolaire

Le Centre d'action bénévole de la Vallée-du-Richelieu et Centraide Richelieu-Yamaska offrent un service de soutien financier à la rentrée scolaire aux familles à faibles revenus ou vivant des difficultés financières ponctuelles.

Vous devez avoir en votre possession **la facture d'école de votre enfant** (état de compte ou service de garde). Le montant accordé sera directement payé à l'école. **Aucune exception.**

Sur rendez-vous téléphonique seulement. Possibilité de rencontre de la fin août au début octobre.

Pour information : 450 467-9373



**CABVR**  
Centre d'action  
bénévole de la  
Vallée-du-Richelieu



**Centraide**  
Richelieu-Yamaska

## Inscription à la session d'automne

Cours pour adultes : dès le 14 septembre à 18 h

Cours pour enfants : dès le 21 septembre à 18h

Les inscriptions débuteront lundi le 14 septembre à compter de 18h pour les cours pour adultes et dès le 21 septembre pour les cours pour enfants. Les inscriptions se feront par le biais de la plateforme d'inscription en ligne seulement. Un support téléphonique sera offert à ceux qui le désire.

Saviez-vous que les résidents d'Otterburn Park, de Saint-Mathieu-de-Beloeil bénéficient du tarif résident pour l'ensemble des activités aquatiques? Vous n'avez qu'à vous procurer la carte Centre aquatique Beloeil. Celle-ci est gratuite et valide pour un an.

Pour découvrir la programmation complète ou obtenir de l'information sur les cours ainsi que les coûts associés, consultez le site Internet : [www.piscinesbeloeil.com](http://www.piscinesbeloeil.com).



NOS SPÉCIALISTES

*Paysage*  
**Coup d'Œil** inc.

Aménagement paysager  
Éclairage d'ambiance

[www.paysagecoupdoeil.com](http://www.paysagecoupdoeil.com)  
[info@paysagecoupdoeil.com](mailto:info@paysagecoupdoeil.com)  
**450-446-2375**

85 Rue Fleurie  
Saint-Mathieu-De-Beloeil

**RE/MAX EXTRA**  
Agence immobilière

170, Serge-Pepin  
Beloeil (Québec) J3G 0K1

Bur. : 450 464-1000  
Cell. : 514 743-9403

[clussier@pleximmo.com](mailto:clussier@pleximmo.com)

**Charles Lussier**  
COURTIER IMMOBILIER

## ESPACES DISPONIBLES

Publication de cartes d'affaires • Renseignements : 450 467-7490



## AU CALENDRIER

### SEPTEMBRE

**Dès le 9 septembre**

**Nouvel horaire à votre biblio !**

*Mercredi 18h à 20h*

*Samedi 10h à 12h30*

**Dimanche 13 septembre à 10h30**

**Journée Activez-v...août reportée**

*Gratuit au parc des Loisirs*

*Essayez la Zumba, détail en page 9.*

**Dimanche 20 septembre à 10h30**

**Yoga plein air gratuit**

*Au parc des Pivoines, détails en page 9.*

**Mardi 22 septembre à 19h**

**Début des cours de Zumba**

*Détails sur le site Web*

**Jeudi 24 septembre à 9h30**

**Début des cours de BOSU et stretching**

*Détails sur le site Web*

**Jeudi 24 septembre**

**Collecte des résidus verts**

### OCTOBRE

**Dimanche 4 octobre de 10h à 11h30**

**Les imagimatins**

**Atelier scientifique • Détective**

*Enfants de 6 à 12 ans, inscription requise.*

*Détails sur le site Web*

**Jeudi 1<sup>er</sup> octobre**

**5<sup>e</sup> versement • Taxes municipales**

**Lundi 5 octobre à 20h**

**Séance régulière du Conseil**

**Jeudis 8 et 22 octobre**

**Collecte des résidus verts**

**Lundi 12 octobre**

**Congé férié • Action de grâces**

*Bureaux municipaux et bibliothèque municipale fermés.*

**Du 4 au 10 octobre**

**Semaine de prévention des incendies**

**Dimanche 25 octobre de 10h à 11h30**

**Les imagimatins**

**Atelier de décoration de citrouilles**

*Enfants de 6 à 12 ans, inscription requise.*

*Détails sur le site Web*

**Semaine du 26 octobre**

**Collecte de branches**

*Déposez vos branches en bordure de rue le dimanche 25 octobre. Les troncs doivent être orientés vers la rue.*

## NUMÉROS À RETENIR

**URGENCE • FEU • POLICE**

Inondation • Refoulement d'égout  
9-1-1

**Régie intermunicipale de police**

**Richelieu-Saint-Laurent**

450 536-3333

**Régie intermunicipale de sécurité incendie de la Vallée-du-Richelieu**

450 467-8668

**Municipalité (bureaux)**

450 467-7490

**Régie de l'A.I.B.R. (aqueduc)**

450 584-3731

**Ligne INFO-COLLECTES**

(recyclage, ordures, organiques, déchets verts, encombrants et sapins de Noël)

450 464-INFO (4636) - gérée par MRC

[infocollectes@mrcvr.ca](mailto:infocollectes@mrcvr.ca)

**Ministère des Transports**

Plaintes rue Bernard-Pilon

514 873-5452

**Régie intermunicipale des services animaliers de la Vallée-du-Richelieu (RISAVR)**

1 855 403-3600

[info@animaux-savr.com](mailto:info@animaux-savr.com)

**Hydro-Québec**

Signaler une panne ou une urgence

1 800 790-2424



Cohabitation harmonieuse de la zone agricole en Montérégie

« **Notre campagne, un milieu de vie à partager** »

*Une initiative de la Fédération de l'UPA de la Montérégie, de 13 MRC et de l'agglomération de Longueuil, soutenus par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ)*

### Les odeurs...

À la campagne, certaines odeurs saisonnières liées aux activités agricoles, telles que l'épandage, peuvent être inconfortables. Mais le fumier est un engrais naturel, important dans la régénérescence des sols cultivables. En clair, il nourrit la terre pour que celle-ci puisse, à son tour, nous nourrir en faisant pousser les végétaux, légumes et céréales.

Les agriculteurs mettent en place des méthodes efficaces pour diminuer les odeurs dues à l'élevage et à la fertilisation des sols. Par exemple, ils enfouissent directement les engrais ou ils utilisent des machineries avec des rampes qui permettent d'abaisser la propulsion du fumier. Certains producteurs agricoles plantent aussi des écrans boisés, d'autres entreposent le fumier dans des fosses étanches avec toiture, améliorent la ventilation de leurs bâtiments ou compostent les déjections animales. Les pratiques évoluent car l'agriculture est un heureux mélange de plusieurs techniques qui permettent d'avoir des terres cultivables en santé, tout en prenant soin de son voisinage.

*Un nouveau thème vous sera présenté dans votre prochain bulletin.*